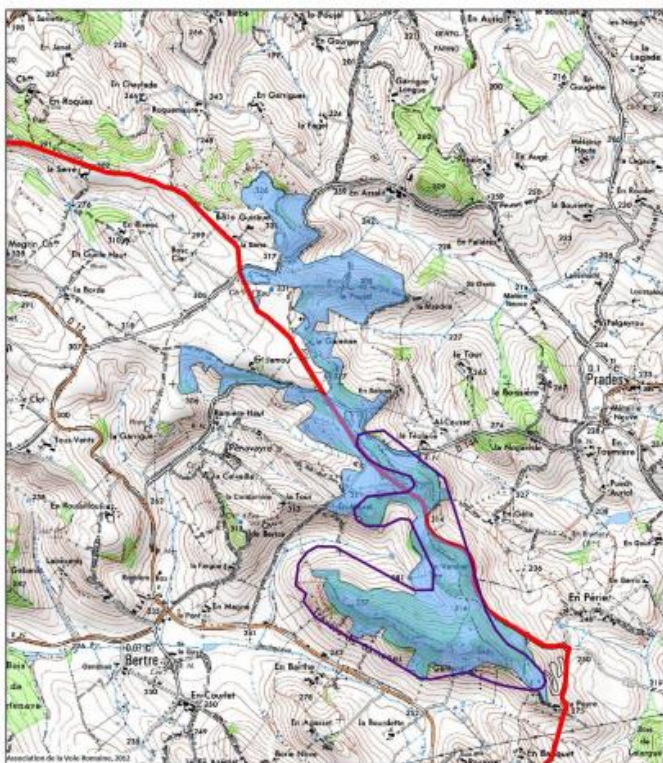


**Communes concernées :**

Prades, Bertre

**Commentaires généraux :**

Situé sur un coteau à l'est et au nord-est du village de Bertre, l'ENS du Causse de Bertre se caractérise par la présence de petites pelouses sèches plus ou moins enrichies, de parcelles agricoles (cultures, jachères) et de bois de **Chênes pubescents**, essentiellement localisés sur les pentes (taillis\*).

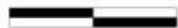
**Légende**

tracé ENS

20110117\_ZNIEFF\_NMP

tracé voie romaine

0 500 1000



57 espèces d'oiseaux ont été répertoriées sur le site.

Parmi elles, 8 présentent un intérêt patrimonial du fait de leur statut de conservation fragile ou défavorable dans le Tarn et/ou en France et en Europe.

Sont concernés, le **Circaète Jean-le-Blanc**, les **Busards Saint-Martin et cendré**, l'**Aigle botté** (ci-contre, photo : Lip Kee), la **Huppe fasciée**, l'**Alouette lulu** et l'**Alouette des Champs** (en bas) et la **Pie-grièche écorcheur**.

L'**Engoulevent d'Europe**, la **Chevêche d'Athéna**, le **Hibou petit-duc** et le **Pipit rousseline**, bien que non contactés mais potentiellement présents (surtout le premier), figurent également parmi les espèces d'intérêt patrimonial.

Avec 57 espèces observées et 9 autres très probablement présentes, la diversité ornithologique du Causse de Bertre est assez importante au regard du contexte agricole local.



La diversité des milieux et la relative richesse biologique du site (surtout comparée aux espaces agricoles intensifs environnants) en font également un territoire de chasse intéressant pour plusieurs espèces de rapaces nichant dans les environs plus ou moins proches (10 diurnes et 4 nocturnes). Parmi celles-ci, **le Circaète Jean-le-Blanc** et **l'Aigle botté** présentent un fort intérêt patrimonial à l'échelle du département du Tarn (30 à 35 couples pour le premier, 10 à 15 pour le second).

Les parties boisées du site présentent un intérêt potentiel pour la nidification de plusieurs espèces de rapaces. Toutefois, les surfaces véritablement attractives sont finalement assez réduites. La fréquentation humaine liée aux activités de loisirs et en particulier la présence d'un terrain de motocross au sud-est du site en limite aussi l'attractivité pour la nidification des espèces les plus sensibles (**Aigle botté**, **Circaète** (à droite, photo : Wayne Hodgkinson))). Seule **la Buse variable** (ci-dessous, photo : Agustin Povedano) et probablement **la Bondrée apivore** semblent y nicher.



Du point de vue de la conservation de l'avifaune, les intérêts et enjeux présents sur l'ENS du Causse de Bertre sont proches de ceux existants sur le site ENS des coteaux de Saint-Julien-du-Puy.

Bien qu'ayant probablement perdu une part de leurs richesses naturelles au cours des dernières décennies (fermeture du milieu, abandon de l'utilisation pastorale, fragmentation liée à l'intensification de l'agriculture), ces petits coteaux calcaires participent largement à la conservation de la biodiversité de cette partie du département.

En effet, à l'image des autres « lambeaux » de pelouses sèches des coteaux du centre du département, le site joue un rôle non négligeable de « **refuge/réservoir** » pour de nombreuses espèces d'oiseaux (mais aussi pour la faune et la flore en général) dans un contexte environnant largement dominé par des pratiques agricoles peu propices à la biodiversité.

La conservation d'espèces d'oiseaux encore relativement communes repose, par exemple, en grande partie sur la présence de ces milieux ouverts diversifiés encore peu dégradés par l'agriculture intensive (pelouses sèches, haies, prairies...). C'est notamment le cas pour **la Huppe fasciée (ci-dessous à gauche, photo : Daniel Jolivet), les alouettes, la Chouette chevêche (ci-dessous à droite, photo : Lip Kee) ou la Pie-grièche écorcheur** qui subissent un déclin de leurs populations lié à la dégradation des agro-systèmes (intensification, remembrement, recul de l'élevage, traitements chimiques...).

Dans ce contexte d'agriculture intensive, la préservation de tels sites joue également un rôle pour la conservation des rapaces diurnes et nocturnes des environs en leur offrant des territoires de chasse riches en proies (insectes, reptiles, petits passereaux...).

